

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES



**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais non les états financiers semestriels complets du Fonds alternatif fortifié multi-stratégies Picton Mahoney (le « Fonds »). Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers semestriels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement en composant le 416 955-4108 ou le 1 866 369-4108 (sans frais), en nous écrivant à Picton Mahoney Asset Management, 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4 ou en consultant notre site Web à www.pictonmahoney.com ou le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière afin d'obtenir un exemplaire du rapport financier annuel du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, des documents liés aux procurations ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds alternatif fortifié multi-stratégies Picton Mahoney a pour objectif de réaliser une plus-value régulière du capital à long terme et d'offrir aux porteurs de parts un rendement corrigé du risque intéressant. Il investit à l'échelle mondiale dans un portefeuille composé de positions en compte ou à découvert sur des actions et des titres à revenu fixe, y compris des titres à rendement élevé, ainsi que des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés et de gré à gré, les swaps, les dérivés sur produits de base et les dérivés sur la volatilité, des devises, des titres de fonds communs de placement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement. Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 »), qui lui permet de recourir à des stratégies généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter des capitaux à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds à des fins de placement et de vendre des titres à découvert à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds (le niveau combiné des emprunts et des ventes à découvert étant plafonné à un total de 50 %), et également d'employer un effet de levier à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

La stratégie de placement du Fonds est mondiale et lui permet d'investir sur les marchés internationaux, y compris les marchés émergents. Il peut avoir recours à diverses stratégies sur plusieurs marchés financiers, notamment les marchés des actions mondiaux (y compris les marchés émergents), les marchés des obligations d'État et de sociétés, les marchés des changes, les marchés de dérivés sur produits de base, les marchés de devises et les marchés de dérivés sur la volatilité. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement et composé de titres de différentes catégories d'actifs que le conseiller en valeurs juge attractifs selon son processus de placement.

Conformément à la dispense qu'il a obtenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières et à son objectif de placement, le Fonds peut vendre à découvert jusqu'à 50 % de sa valeur de marché globale. Les titres vendus à découvert sont des titres identifiés comme peu attractifs dans le processus de placement du conseiller en valeurs ou servent à couvrir le risque de marché des positions en compte.

Le conseiller en valeurs utilise un processus de placement à plusieurs paliers fondé sur des techniques modernes de constitution de portefeuille et sur un ensemble de catégories d'actifs traditionnelles et alternatives, de stratégies d'investissement selon les facteurs de risque, et de procédés alpha : i) les catégories d'actifs comprennent les marchés des actions mondiaux, les marchés de titres à revenu fixe (des secteurs public et privé) mondiaux, les marchés de produits de base et les marchés de devises; ii) l'exposition à des sources de risque systémique donne lieu à une prime de risque. Les stratégies d'investissement selon les facteurs de risque visent à réaliser des primes de risque par l'exposition à certains facteurs, à savoir les caractéristiques propres à un groupe de titres qui en expliquent le rendement et le risque. Elles consistent à classer les groupes de titres en fonction de leur exposition à un facteur particulier, comme le momentum ou la valorisation, et peuvent être appliquées à une catégorie d'actifs traditionnelle, comme les actions ou les titres à revenu fixe, ou à une catégorie alternative, comme les produits de base ou les devises; iii) les procédés alpha consistent à réaliser des rendements associés aux capacités du gestionnaire. Les procédés alpha consistent à investir dans d'autres stratégies gérées de façon active, comme une stratégie neutre au marché, notamment par un placement dans des fonds dont le gestionnaire est gestionnaire et/ou conseiller en valeurs.

Le conseiller en valeurs a recours à un modèle exclusif de modélisation du cycle économique pour évaluer l'évolution des catégories d'actifs et des facteurs de risque, et pour composer les portefeuilles. En utilisant une approche à la fois systématique et discrétionnaire, le conseiller en valeurs procède à des répartitions stratégiques et tactiques dans toutes les composantes du Fonds, à tous les paliers. Les répartitions stratégiques sont fondées sur les prévisions à long terme concernant l'évolution et les caractéristiques des marchés et des stratégies. Les répartitions tactiques concernent le court et moyen terme et peuvent inclure des opérations de couverture par l'utilisation des options, des contrats à terme normalisés et d'autres titres.

Le processus de gestion de portefeuille comporte également une méthode de budgétisation en fonction du risque afin de pondérer les différentes composantes des portefeuilles. La méthode est appliquée à tous les paliers et à l'intérieur de ceux-ci. Diverses données sont utilisées pour évaluer les risques : l'écart type des rendements (volatilité), la diminution maximale constatée au fil du temps, le risque de perte maximal à court terme et les simulations de crise historiques et hypothétiques. Des approches qualitatives et quantitatives sont utilisées pour évaluer les risques. L'évaluation des risques peut être effectuée aussi bien pour les marchés individuels que pour les catégories d'actifs, les stratégies, les paliers et les placements du Fonds.

Pour chacune de ses positions, le Fonds respecte les exigences de marge minimale imposées par la bourse pertinente. Le Fonds peut aussi : i) investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres internationaux, ii) jumeler des opérations en prenant une position vendeur sur les titres d'un émetteur et une position acheteur sur les titres d'un autre émetteur afin de tirer profit des écarts de valorisation, iii) investir dans des titres à revenu fixe, iv) utiliser des stratégies d'arbitrage, notamment a) l'arbitrage sur rendements, qui combine une position acheteur sur des obligations d'un émetteur à une date d'échéance donnée et une position vendeur sur des obligations du même émetteur à une autre date d'échéance, b) l'arbitrage sur titres à revenu fixe, qui consiste à prendre des positions acheteur et vendeur compensatoires sur des obligations d'État, des obligations de sociétés de catégorie investissement, des

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

titres d'organismes gouvernementaux, des swaps, des contrats à terme normalisés et des options sur instruments à revenu fixe mathématiquement, fondamentalement ou historiquement interreliées, c) l'arbitrage sur structure de capital, qui combine une position acheteur sur une créance de rang supérieur d'un émetteur à une position vendeur sur sa créance de rang inférieur ou ses actions ordinaires au moyen d'un ratio de couverture, ou d) l'arbitrage sur titres convertibles, qui combine une position acheteur sur les titres convertibles d'un émetteur à une position vendeur sur ses actions ordinaires, v) prendre des positions acheteur et vendeur sur des titres touchés par des événements comme des fusions, des désinvestissements, des restructurations ou d'autres opérations de marché, vi) prendre des positions acheteur et vendeur sur des titres de créance de sociétés fermées, vii) participer à des premiers appels publics à l'épargne, à des placements secondaires et à des financements privés (y compris des financements par bons de souscription spéciaux) de sociétés ouvertes existantes, dans la mesure permise par les règlements en valeurs mobilières, mais non investir dans des placements privés effectués par une société fermée, viii) acheter, détenir, vendre ou négocier autrement des contrats à terme normalisés et de gré à gré sur produits de base, des contrats à terme normalisés sur instruments financiers ou des options sur des contrats à terme normalisés sur instruments financiers, mais non dans les marchandises physiques, ix) utiliser des dérivés, comme des options, des contrats à terme normalisés et de gré à gré et des swaps, à compensation centralisée ou non, dans le cadre de stratégies de couverture ou non, de façon conforme aux objectifs de placement du Fonds et aux règlements en valeurs mobilières, notamment pour a) constituer une couverture contre les pertes liées à la fluctuation des placements du Fonds et à l'exposition aux devises, b) réaliser des arbitrages sur options par l'achat d'une option sur un titre et la vente simultanée d'une option sur le même titre assortie de la même date d'échéance, c) avoir une exposition à des titres et à des marchés plutôt que d'acheter les titres directement et x) détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Fonds se distingue des organismes de placement collectif traditionnels par son utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture ou autres, par sa plus grande marge de manœuvre pour effectuer des ventes à découvert et par la possibilité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Bien que ces types d'opérations soient utilisés conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, ils peuvent entraîner une baisse rapide de la valeur du portefeuille dans certaines conditions de marché.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents (y compris les autres fonds gérés par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire), qu'il sélectionne en fonction de leurs objectifs et stratégies de placement, de leurs rendements passés et de leur rentabilité. Il a aussi obtenu, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, une dispense lui permettant d'investir dans des FNB inscrits à la cote d'une bourse canadienne ou américaine et qui cherchent à reproduire le rendement quotidien d'un indice boursier largement utilisé i) selon un multiple inverse de 100 %; ou ii) selon un multiple maximum de 200 % ou un multiple inverse maximum de 200 % (dans chaque cas, un « FNB autorisé »). Le Fonds est toutefois soumis à certaines restrictions : a) les placements doivent être effectués conformément à l'objectif de placement, b) il ne peut vendre à découvert les titres d'un FNB autorisé, c) l'ensemble de ses placements dans des FNB autorisés ne doit pas dépasser 10 % de sa valeur liquidative, évaluée à la valeur de marché au moment de l'achat et d) il ne peut acheter aucun titre d'un FNB autorisé qui reproduit l'inverse du rendement de son indice sous-jacent (un « FNB baissier »), ni ne peut vendre à découvert des titres d'un émetteur si, immédiatement

après l'achat ou la vente à découvert, la valeur globale des titres de FNB baissiers qu'il détient et de tous les titres vendus à découvert dépasse 20 % de sa valeur liquidative évaluée à la valeur de marché au moment de l'opération.

RISQUE

Rien ne garantit que le Fonds sera toujours en mesure de réaliser ses objectifs de rendement total, de préservation du capital et de distribution. Rien ne garantit que le portefeuille produira un rendement et que la valeur liquidative du Fonds augmentera ou sera préservée. Aucune garantie ne peut être donnée non plus quant au montant des distributions qui pourront avoir lieu dans les années à venir.

Les risques sont nombreux, mais les plus pertinents actuellement sont les suivants :

1. **Risque associé aux placements en actions :** Les placements en actions comportent plusieurs risques. Certains facteurs peuvent entraîner la baisse du cours d'une action. Il peut s'agir notamment d'événements particuliers liés à une société, des conditions du marché boursier où les titres d'une société se négocient et de la conjoncture économique, financière et politique générale dans les pays où la société exerce ses activités. Étant donné que le prix par part d'un Fonds est fondé sur la valeur de ses placements, une baisse générale de la valeur des actions qu'il détient entraînera une baisse de la valeur du Fonds et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement. Cependant, votre placement vaudra plus si le cours des actions en portefeuille augmente. En général, les fonds d'actions ont tendance à être plus volatils que les fonds de titres à revenu fixe et la valeur de leurs parts peut varier considérablement.
2. **Risque associé aux placements en titres à revenu fixe :** Certains risques généraux peuvent influencer sur les titres à revenu fixe de la même manière que sur les actions. C'est le cas par exemple d'événements particuliers concernant une société ou de la conjoncture financière, politique et économique (en dehors de l'évolution des taux d'intérêt) du pays où la société exerce ses activités. Les titres à revenu fixe d'État sont également sensibles à la conjoncture économique, financière et politique. Étant donné que le prix par part d'un Fonds est fondé sur la valeur de ses placements, une baisse générale de la valeur des titres à revenu fixe qu'il détient entraînera une baisse de la valeur du portefeuille et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement. En revanche, votre placement vaudra plus si la valeur des titres à revenu fixe en portefeuille augmente.
3. **Risque de crédit :** Un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe pourrait ne pas être en mesure de verser des intérêts sur le placement ou d'en rembourser le capital à l'échéance. Certains émetteurs présentent parfois un risque plus élevé que d'autres. Par exemple, le risque de défaut de paiement est particulièrement faible pour la plupart des titres de gouvernements et des titres de sociétés de grande qualité. Lorsque le risque est plus important, le taux d'intérêt offert par l'émetteur est en général plus élevé que celui qu'offrirait un émetteur présentant un risque moindre. Ce risque peut augmenter ou diminuer au cours du terme du titre à revenu fixe. Les sociétés et les gouvernements qui empruntent de l'argent, ainsi que leurs titres de créance, peuvent être notés par des agences de notation spécialisées. Toute baisse de la notation d'un émetteur ou toute mauvaise nouvelle le concernant peut faire fléchir le cours d'un titre. D'autres facteurs peuvent également avoir une incidence sur la valeur de marché d'un

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

titre, notamment la liquidité du titre ou un changement de perception du marché concernant la qualité du titre, la solvabilité des parties responsables de la structure de financement et les actifs sous-jacents (s'il y a lieu). Les titres de créance ayant une notation plus faible, donc inférieure à la catégorie investissement, ou n'ayant aucune notation (parfois désignés comme des titres « à rendement élevé »), offrent habituellement un rendement supérieur aux titres de meilleure qualité, mais présentent également un risque de perte plus élevé.

4. Risque d'effet de levier : Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions en compte du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

Pour plus de détails sur les risques associés à un placement dans le Fonds, veuillez consulter les rubriques « Risques particuliers associés à un placement », « Méthode de classification du risque d'investissement » et « Qui devrait investir dans ce Fonds » du prospectus simplifié.

EFFET DE LEVIER

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Au cours de la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 205,87 % et 285,00 % de la valeur liquidative. Au 30 juin 2024, elle s'élevait à 225,39 % de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur actions.

RÉSULTATS

Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, la valeur liquidative du Fonds a diminué d'environ 6,2 M\$, passant de 66,3 M\$ à 60,1 M\$. Sur la même période, la performance du portefeuille a entraîné une augmentation de l'actif de 4,5 M\$. Le Fonds a également réalisé un produit de 7,0 M\$ et enregistré des rachats nets de 17,7 M\$. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, les rendements des parts des catégories A, F, FT, I et P et des parts de FNB du Fonds se sont respectivement établis à 7,31 %, 7,45 %, 7,66 %, 8,46 %, 7,69 % et 7,46 %.

Les tendances inflationnistes ont diminué au premier semestre de 2024 et, par conséquent, les taux d'intérêt. Les taux d'intérêt ont été bien moins volatils que l'an passé et qu'à la même période du dernier exercice. Par conséquent, les marchés des actions ont accordé moins d'importance au débat entre l'hypothèse d'un atterrissage brutal et celle d'un atterrissage en douceur de l'économie, et les indices ont poursuivi leur progression. L'élan du marché des actions a pendant longtemps été attribuable à un segment restreint des émissions de sociétés technologiques américaines à grande capitalisation, mais à mesure que la période progressait, les intervenants du marché ont élargi leur horizon, ce qui confirmait que les données sur la croissance devenaient plus importantes que celles sur l'inflation. Ainsi, une plus grande participation à l'échelle des catégories d'actifs a aussi stimulé les rendements des portefeuilles plus diversifiés.

Le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, une mesure largement utilisée, a touché un sommet à la fin avril avant de retraiter d'environ 0,50 % sous l'effet de l'affaiblissement des données économiques, surtout celles liées au marché américain de l'emploi. Alors que les taux continuaient de reculer, les dynamiques du secteur des actions ont basculé en conséquence, les secteurs des produits financiers et des FPI semblant toucher un creux vers la fin de la période et les secteurs cycliques, comme l'industrie, s'affaiblissant en termes relatifs. Malgré l'affaiblissement des données et le recul connexe des taux, les secteurs « défensifs » classiques, dans leur ensemble, ne semblent toutefois pas prendre la tête du peloton.

À l'échelle de notre modèle de répartition stratégique de l'actif, les produits de base énergétiques ont contribué le plus au rendement, surtout au premier trimestre. Les métaux précieux se sont classés au deuxième rang en termes de contribution au rendement durant la période. Ces deux sous-catégories des produits de base ont profité d'autres mouvements tactiques au sein de la catégorie d'actifs. Étant donné que notre stratégie consiste à redistribuer les risques liés aux actions entre les portefeuilles, nous sommes satisfaits des différents rendements, qui ont aussi contribué à la performance supérieure du Fonds par rapport à l'indice de référence mixte. À titre de catégorie d'actifs, les taux d'intérêt (c.-à-d. les obligations d'État) ont le plus nui au rendement durant la période, mais des portefeuilles traditionnels « diversifiés » 60/40 auraient connu une sensibilité semblable.

Selon les conditions du marché, les pondérations stratégiques dans le Fonds se sont établies dans une fourchette de 0,75x à 1,0x la répartition cible durant la période. Quant aux pondérations tactiques au sein du Fonds, elles ont avoisiné en moyenne 0,75x la pondération cible au cours

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

de la même période. Étant donné que la pondération probabiliste la plus élevée de notre modèle exclusif du cycle économique est passée de « reprise » à « expansion » au cours de la période, nous avons favorisé une exposition accrue aux actions des marchés développés et aux écarts de taux des titres de catégorie investissement dans nos pondérations tactiques. Les actions des marchés développés ont apporté une « bonne » contribution, tandis que les écarts de taux des titres de catégorie investissement ont eu un effet assez neutre.

Nous avons maintenu une exposition aux stratégies actives non corrélées gérées à l'interne, le Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney s'étant distingué dans ces stratégies. Comme ce fut le cas lors de la période précédente, cette stratégie alpha a fortement contribué à la performance, plus que les actions, ce qui s'explique toutefois par la bonne diversification du portefeuille et par la « faible » pondération relative des actions.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

À la fin de la période, la pondération probabiliste la plus élevée de notre modèle exclusif du cycle économique était toujours « expansion », suivie de « reprise ». Étant donné qu'au cours des mois qui ont précédé la fin de l'exercice 2023, le modèle pointait fortement vers une « reprise », il est logique que l'étape du cycle présentant la pondération probabiliste la plus élevée soit actuellement l'« expansion ». Malgré le récent affaiblissement des données économiques, les intervenants du marché ont délaissé le débat entre « atterrissage brutal » et « atterrissage en douceur » et le consensus est passé à « aucun atterrissage », comme le montre notre modèle du cycle économique. Cela dit, d'un point de vue tactique, nous ne pouvons pas ignorer l'« effervescence » de la performance des actions et, à ce titre, nous aurions tendance à adopter une position d'acheteur d'actifs risqués en cas de repli du marché.

Dans la mesure où notre stratégie consiste à redistribuer le risque lié aux actions au profit de structures de portefeuille plus robustes, la dépendance à la performance des actions dans des structures de portefeuilles traditionnels « diversifiés » continuera d'être un pivot des performances relatives entre cette stratégie et celle des portefeuilles traditionnels 60/40. En résumé, nous pensons qu'une bonne diversification sera plus rentable à long terme pour les investisseurs qu'une surexposition à la hausse à une seule catégorie d'actifs ou qu'un changement de secteurs et des thèmes dans une seule catégorie d'actifs.

Alors que les marchés continuent de réévaluer la probabilité de baisses de taux (ampleur et moment), nous estimons que notre cadre exclusif de composition du portefeuille fortifié, qui vise une grande diversification des risques, contribue à nous assurer d'être rarement contraints de procéder à d'importantes réaffectations tactiques, qui pourraient s'avérer téméraires. Pour résumer, nous croyons qu'une position « tactique » consiste davantage à couvrir les risques et à s'assurer d'une diversification adéquate des risques qu'à opérer d'importantes réaffectations du capital. C'est pourquoi nous demeurons convaincus que le profil de rendement corrigé du risque remarquable du Fonds continuera de bénéficier tant du numérateur que du dénominateur. En effet, il est plus facile de réaliser des rendements (le numérateur) en atténuant le risque de baisse, par rapport aux stratégies traditionnelles de répartition de l'actif, si bien que profiter des hausses, lorsqu'elles se présentent sur les marchés, ne nécessite pas une prise de risques excessifs.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est un gestionnaire de portefeuille spécialisé dans les actions et les titres à revenu fixe; son actif sous gestion s'élevait à environ 10,7 G\$ au 30 juin 2024. Au 30 juin 2024, le gestionnaire détenait 1 part de catégorie A, 816 parts de catégorie FT, 767 parts de catégorie I et 700 parts de catégorie P du Fonds.

Le Fonds détient 11 629 parts (valeur de marché de 201 135 \$) totalisant 0,02 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney; 1 710 895 parts (valeur de marché de 16 548 802 \$) totalisant 7,13 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney; 1 129 260 parts (valeur de marché de 12 138 871 \$) totalisant 1,42 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney; 18 949 parts (valeur de marché de 199 568 \$) totalisant 1,22 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié d'occasion liée à l'inflation Picton Mahoney; 497 579 parts (valeur de marché de 5 187 663 \$) totalisant 18,77 % de l'actif net du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney; et 125 834 parts (valeur de marché de 1 323 280 \$) totalisant 0,12 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney. Le gestionnaire a absorbé des charges de 78 950 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Frais de gestion

En contrepartie de ses conseils en placement et de ses services de gestion, le gestionnaire reçoit des frais de gestion, calculés et comptabilisés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, plus les taxes applicables, payables le dernier jour de chaque trimestre civil. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, les frais de gestion du Fonds se sont élevés à 323 476 \$. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits pour la distribution des actions du Fonds et les conseils en placement, et les frais d'administration générale engagés par Picton Mahoney en tant que gestionnaire.

Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion :

En pourcentage des frais de gestion			
	Taux annuels	Rémunération du courtier	Administration générale et services-conseils en investissement
Parts de catégorie A	1,95 %	51,29 %	48,71 %
Parts de catégorie F	0,95 %	-	100,00 %
Parts de catégorie FT	0,95 %	-	100,00 %
Parts de catégorie P	0,70 %	-	100,00 %
Parts de FNB	0,95 %	-	100,00 %

Le gestionnaire a payé, à même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds, des commissions de suivi de 34 513 \$ au cours de la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement sur chacune des catégories de parts du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation (la « date d'évaluation ») et devient exigible à la fin de chaque trimestre civil. La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur le taux de rendement annuel minimal de 2 %, pour chacune des catégories de parts, plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des catégories de parts du Fonds à une date d'évaluation correspond au produit de : a) 20 % de l'écart positif entre i) le prix par part à la date d'évaluation et ii) le prix par part le plus élevé à toute date d'évaluation précédente (ou le prix par part à la date à laquelle les parts de la catégorie ont été émises, lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment sur la même catégorie de parts) (le « seuil de performance »), moins iii) le taux minimal par part à la date d'évaluation; par b) le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation à laquelle la rémunération au rendement est établie, plus les taxes applicables. Le taux minimal par part correspond au produit de : a) 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année), par b) le prix par part à la date d'évaluation pertinente et c) le nombre de jours depuis le dernier établissement du seuil de performance ou le début de l'année civile courante, s'il s'agit de la date la plus récente. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, la rémunération au rendement engagée par le Fonds s'est élevée à 208 002 \$.

Comité d'examen indépendant

Le Fonds reçoit des instructions permanentes du comité d'examen indépendant (CEI). Les instructions permanentes constituent une autorisation ou une recommandation écrite provenant du CEI qui permet au gestionnaire de donner suite, de façon permanente, aux mesures spécifiques qui y sont décrites. Ces instructions visent à assurer que les mesures prises par le gestionnaire sont conformes à la législation, aux conditions de l'instrument en question et aux politiques et procédures du gestionnaire, afin de donner un résultat juste et raisonnable pour le Fonds. Les instructions portent sur des mesures ayant trait notamment : i) aux frais et charges; ii) à la répartition des opérations; iii) au choix des courtiers; iv) au code de déontologie; et v) à la valorisation du portefeuille. Le gestionnaire doit fournir au CEI un rapport écrit présentant un résumé des cas pour lesquels le gestionnaire s'est appuyé sur les instructions permanentes. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, le CEI n'a fait aucune recommandation au gestionnaire.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à mieux comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période précédente, le cas échéant.

Parts de catégorie A – Actif net par part						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période	11,42	11,32	12,02	11,02	10,35	9,52
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,12	0,22	0,22	0,17	0,09	0,21
Total des charges	(0,19)	(0,34)	(0,38)	(0,57)	(0,38)	(0,28)
Gains (pertes) réalisés	0,70	0,12	(0,43)	1,03	(0,30)	(0,10)
Gains (pertes) latents	0,21	0,10	(0,17)	0,34	1,16	0,67
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	0,84	0,10	(0,76)	0,97	0,57	0,50
Distributions :						
Revenus	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles¹⁾²⁾	-	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période	12,26	11,42	11,32	12,02	11,02	10,35

Parts de catégorie A – Ratios/données supplémentaires						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	6 347	7 493	7 899	7 629	6 349	5 717
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	518	656	698	635	576	553
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	2,79 %	3,62 %	3,53 %	4,70 %	3,64 %	2,67 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	3,04 %	3,79 %	3,63 %	5,02 %	3,94 %	4,41 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %	0,66 %	1,26 %	0,24 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %	1,82 %	2,55 %	1,12 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %	157,77 %	217,90 %	208,83 %
Valeur liquidative par part	12,26	11,42	11,32	12,02	11,02	10,35

Parts de catégorie F – Actif net par part						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période	12,04	11,80	12,40	11,27	10,50	9,55
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,12	0,21	0,23	0,19	0,09	0,21
Total des charges	(0,17)	(0,23)	(0,27)	(0,43)	(0,30)	(0,17)
Gains (pertes) réalisés	0,70	0,11	(0,53)	0,97	(0,37)	(0,09)
Gains (pertes) latents	0,22	0,05	(0,08)	0,25	0,98	0,68
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	0,87	0,14	(0,65)	0,98	0,40	0,63
Distributions :						
Revenus	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles¹⁾²⁾	-	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période	12,94	12,04	11,80	12,40	11,27	10,50

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Parts de catégorie F – Ratios/données supplémentaires						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	21 929	27 548	51 654	43 624	23 039	22 713
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	1 695	2 288	4 376	3 517	2 044	2 164
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	2,49 %	2,50 %	2,42 %	3,37 %	2,78 %	1,54 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	2,74 %	2,66 %	2,51 %	3,70 %	3,09 %	3,34 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %	0,66 %	1,26 %	0,24 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %	1,82 %	2,55 %	1,12 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %	157,77 %	217,90 %	208,83 %
Valeur liquidative par part	12,94	12,04	11,80	12,40	11,27	10,50

Parts de catégorie FT – Actif net par part				
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$) ⁸⁾
Actif net à l'ouverture de la période	8,69	8,96	9,93	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,09	0,17	0,22	0,08
Total des charges	(0,11)	(0,17)	(0,19)	(0,12)
Gains (pertes) réalisés	0,53	0,09	(1,20)	0,09
Gains (pertes) latents	0,16	0,07	0,75	0,06
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	0,67	0,16	(0,42)	0,11
Distributions :				
Revenus	(0,22)	-	(0,50)	-
Dividendes	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,45)	-	(0,27)
Total des distributions annuelles^{1) 2)}	(0,22)	(0,45)	(0,50)	(0,27)
Actif net à la clôture de la période	9,13	8,69	8,96	9,93

Parts de catégorie FT – Ratios/données supplémentaires				
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$) ⁸⁾
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	357	376	410	22
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	39	43	46	2
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	2,49 %	2,49 %	1,63 %	2,70 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	2,74 %	2,65 %	1,71 %	3,11 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %	0,66 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %	1,82 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %	157,77 %
Valeur liquidative par part	9,13	8,69	8,96	9,93

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Parts de catégorie I – Actif net par part						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période	13,27	12,87	13,31	11,70	10,63	9,57
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,14	0,26	0,24	0,19	0,09	0,02
Total des charges	(0,06)	(0,10)	(0,07)	(0,09)	(0,05)	-
Gains (pertes) réalisés	0,82	0,13	(0,48)	1,16	(0,21)	(0,35)
Gains (pertes) latents	0,22	0,11	(0,11)	0,35	1,23	3,22
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	1,12	0,40	(0,42)	1,61	1,06	2,89
Distributions :						
Revenus	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles^{1) 2)}	-	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période	14,39	13,27	12,87	13,31	11,70	10,63

Parts de catégorie I – Ratios/données supplémentaires						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	11	10	10	13	12	11
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	0,66 %	1,49 %	0,60 %	0,56 %	0,57 %	0,46 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	0,91 %	1,65 %	0,61 %	0,87 %	0,94 %	0,47 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %	0,66 %	1,26 %	0,24 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %	1,82 %	2,55 %	1,12 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %	157,77 %	217,90 %	208,83 %
Valeur liquidative par part	14,39	13,27	12,87	13,31	11,70	10,63

Parts de catégorie P – Actif net par part			
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$) ⁹⁾
Actif net à l'ouverture de la période	9,57	9,35	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :			
Total des revenus	0,10	0,18	0,16
Total des charges	(0,12)	(0,15)	(0,13)
Gains (pertes) réalisés	0,58	0,10	(0,72)
Gains (pertes) latents	0,18	0,08	(0,18)
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	0,74	0,21	(0,87)
Distributions :			
Revenus	-	-	-
Dividendes	-	-	-
Gains en capital	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-
Total des distributions annuelles^{1) 2)}	-	-	-
Actif net à la clôture de la période	10,30	9,57	9,35

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Parts de catégorie P – Ratios/données supplémentaires			
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$) ⁹⁾
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	27 767	27 562	30 166
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	2 695	2 881	3 226
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	2,11 %	2,24 %	1,51 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	2,36 %	2,40 %	1,60 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %
Valeur liquidative par part	10,30	9,57	9,35

Parts de FNB – Actif net par part						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$) ⁷⁾
Actif net à l'ouverture de la période	11,70	11,47	12,05	10,96	10,20	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,13	0,22	0,22	0,19	0,10	0,10
Total des charges	(0,18)	(0,24)	(0,26)	(0,39)	(0,29)	(0,08)
Gains (pertes) réalisés	0,72	0,19	(0,48)	0,89	(0,39)	(0,16)
Gains (pertes) latents	0,20	(0,07)	(0,14)	0,10	0,19	0,29
Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités¹⁾	0,87	0,10	(0,66)	0,79	(0,39)	0,15
Distributions :						
Revenus	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles¹⁾²⁾	-	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période	12,58	11,70	11,47	12,05	10,96	10,20

Parts de FNB – Ratios/données supplémentaires						
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)	31 décembre 2021 (\$)	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$) ⁷⁾
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ³⁾	3 647	3 277	4 818	5 904	2 192	6 122
Nombre de parts en circulation (en milliers) ³⁾	290	280	420	490	200	600
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	2,49 %	2,48 %	2,42 %	3,37 %	2,78 %	1,54 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	2,82 %	2,64 %	2,52 %	3,46 %	2,84 %	3,74 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	0,92 %	0,92 %	0,80 %	0,66 %	1,26 %	0,24 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts ⁵⁾	3,19 %	2,69 %	2,10 %	1,82 %	2,55 %	1,12 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	80,63 %	104,22 %	89,60 %	157,77 %	217,90 %	208,83 %
Valeur liquidative par part	12,58	11,70	11,47	12,05	10,96	10,20
Cours de clôture (TSX)	12,61	11,58	11,48	12,11	11,04	10,19

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

NOTES EXPLICATIVES

- 1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 2) Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- 3) Données fournies pour les périodes indiquées.
- 4) Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée, hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Pour la période au cours de laquelle la catégorie a été lancée, le RFG est annualisé.
- 5) Le ratio des frais d'opérations (RFO) représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour la période au cours de laquelle la catégorie a été lancée, le RFO est annualisé. Le RFO est calculé pour le Fonds et s'applique à toutes les catégories du Fonds. Le RFO du Fonds est présenté compte tenu ou compte non tenu des dividendes à payer sur les actions vendues à découvert et des charges d'intérêts découlant de titres à revenu fixe.
- 6) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût des achats ou le produit des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- 7) Les parts de FNB ont été émises le 5 juillet 2019.
- 8) Les parts de catégorie FT ont été émises le 8 juillet 2021.
- 9) Les parts de catégorie P ont été émises le 7 mars 2022.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

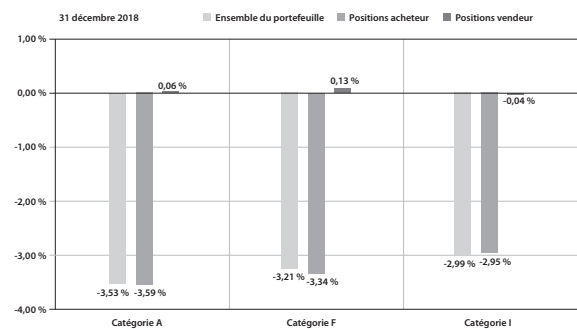
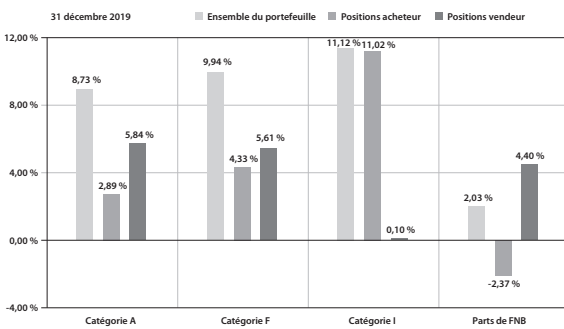
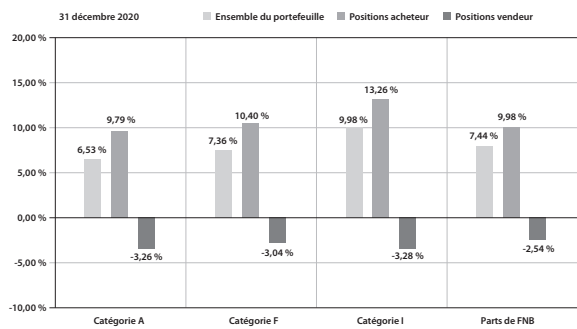
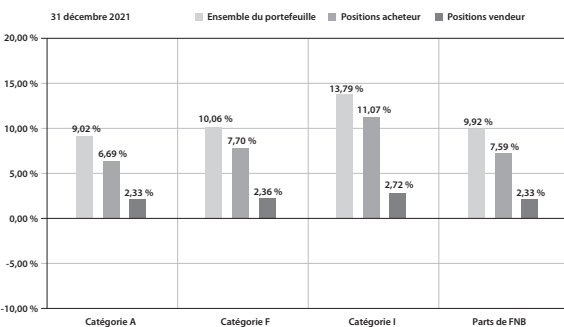
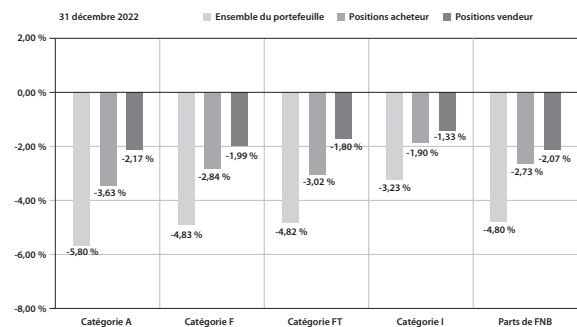
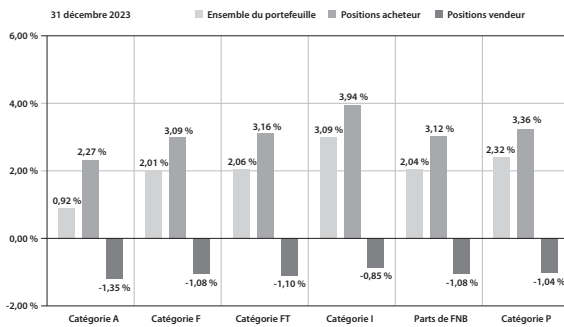
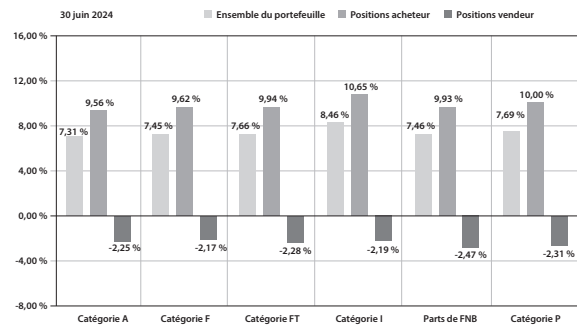
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

RENDEMENT PASSÉ

Cette section décrit le rendement du Fonds depuis son établissement. L'information présentée sur le rendement suppose que toutes les distributions versées par le Fonds ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Tous les rendements exprimés en pourcentage sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-après présente le rendement annuel de chaque série du Fonds pour chaque exercice, du 21 septembre 2018, date de son établissement, au 30 juin 2024. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la même période.



FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

APERÇU DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2024

Portefeuille par catégorie	
	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
POSITIONS ACHETEUR	
Actions canadiennes	94,8 %
Fonds d'investissement	60,1 %
Produits financiers	7,9 %
Industrie	6,2 %
Énergie	5,7 %
Matériaux	4,8 %
Technologies de l'information	2,7 %
Services collectifs	2,1 %
Immobilier	1,7 %
Produits de première nécessité	1,4 %
Consommation discrétionnaire	1,1 %
Services de communication	0,5 %
Équivalents indiciels	0,4 %
Soins de santé	0,2 %
Actions mondiales	54,0 %
Équivalents indiciels internationaux	29,8 %
États-Unis	22,6 %
Titres internationaux	1,6 %
Instruments dérivés	1,4 %
Total – positions acheteur	150,2 %

Portefeuille par catégorie	
	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
POSITIONS VENDEUR	
Actions canadiennes	-21,6 %
Équivalents indiciels	-12,0 %
Produits financiers	-1,7 %
Énergie	-1,7 %
Industrie	-1,5 %
Produits de première nécessité	-1,1 %
Matériaux	-1,0 %
Services collectifs	-0,8 %
Consommation discrétionnaire	-0,6 %
Immobilier	-0,5 %
Technologies de l'information	-0,4 %
Services de communication	-0,3 %
Soins de santé	0,0 %
Actions mondiales	-38,3 %
Équivalents indiciels internationaux	-19,6 %
Actions américaines	-17,5 %
Actions internationales	-1,2 %
Instruments dérivés	-1,4 %
Total – positions vendeur	-61,3 %
Trésorerie	11,9 %
Autres passifs, montant net	-0,8 %
Total	100,0 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ MULTI-STRATÉGIES PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

25 principaux titres	
	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
POSITIONS ACHETEUR	
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney	27,6 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney	20,2 %
Trésorerie	11,9 %
Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney	8,6 %
iShares Core MSCI Europe ETF	3,6 %
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	3,2 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	2,2 %
Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney	2,2 %
iShares U.S. Industrials ETF	1,4 %
Banque Royale du Canada	1,4 %
iShares U.S. Basic Materials ETF	1,2 %
Société Financière Manuvie	1,2 %
iShares U.S. Real Estate ETF	1,2 %
iShares MSCI India ETF	1,1 %
iShares MSCI South Africa ETF	1,1 %
Xtrackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	1,1 %
iShares MSCI Mexico ETF	1,1 %
iShares MSCI Brazil ETF	1,0 %
POSITIONS VENDEUR	
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	-11,0 %
Vanguard Total Stock Market ETF	-7,8 %
iShares U.S. Consumer Staples ETF	-2,2 %
iShares U.S. Healthcare ETF	-2,1 %
iShares US Utilities ETF	-1,6 %
iShares US Financials ETF	-1,5 %
iShares U.S. Consumer Discretionary ETF	-1,2 %
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)	<u>60 058 \$</u>

L'aperçu des titres en portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Une mise à jour trimestrielle est disponible sur notre site Web à l'adresse www.pictonmahoney.com. Le Fonds alternatif fortifié multi-stratégies Picton Mahoney investit dans d'autres fonds de placement. Le prospectus et d'autres renseignements concernant les fonds d'investissement sous-jacents sont publiés sur le site www.sedarplus.ca.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, son rendement futur, ses stratégies ou les événements qui pourraient se produire. Les énoncés prospectifs contiennent des termes comme « anticiper », « croire », « penser », « pourrait », « s'attendre à » ou « estimer », ou la forme négative de ces termes, ainsi que d'autres expressions semblables. Par leur nature, les énoncés prospectifs concernent des hypothèses sur des événements futurs qui sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Il existe un risque important que les prévisions relatives au Fonds, aux événements futurs et aux conditions économiques ne soient pas exactes. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur et les résultats réels peuvent différer de manière significative des prévisions de la direction, en raison de facteurs liés aux marchés et à la conjoncture en général, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, aux modifications apportées aux règlements et aux directives d'application, aux changements technologiques, à l'incidence de la concurrence dans différents secteurs d'activité et aux catastrophes naturelles. En raison de ces facteurs, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés et devrait examiner attentivement les facteurs susmentionnés et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement. Toutes les opinions contenues dans les énoncés prospectifs sont fournies de bonne foi et sont susceptibles de changer sans qu'un préavis ne soit donné, sauf si la loi l'exige.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33 Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155 Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3